**TACHES DU SERVICE DE LA SCOLARITÉ, DES STATISTIQUES ET DES DIPLÔMES**

La scolarité de l’Institut Supérieur du Sahel est divisée en des services :

1. Service des stages ;
2. service des stages pédagogique ;
3. formation continue.

Chacune des services ci-dessus regorge un ensemble des taches qu’elle effectue au quotidien. En ce qui concerne le service de la scolarité, des statistiques et des diplômes, ses taches sont les suivantes :

* Accueil
* Information des personnes intéressées par les filières de l’ISS ;
* Tenue des dossiers des étudiants inscrits à l’ISS ;
* Archivage des inscriptions et des scolarités ;
* Tenue et sécurité des registres d’inscription ;
* Tenue des fichiers des attestations des réussites et des diplômes ;
* L’élaboration et diffusion des informations statistiques de l’institut.